



## Accédez à votre profession FORMATION DE BASE



FORMULE EN SALLE ET EN CLASSE VIRTUELLE  
DIRIGEANT D'AGENCE – DAA.01

FR



CE PROGRAMME EST RECONNU PAR L'OACIQ ET PERMET L'INSCRIPTION À L'EXAMEN DE CERTIFICATION À TITRE DE DIRIGEANT D'AGENCE

*Ce programme est composé des cours suivants :*




### 7 COURS DE SPÉCIALISATION

- Obligations de l'agence et supervision des activités
- Gestion et planification des activités de l'agence
- Gestion et développement du capital humain
- Le dirigeant d'agence au quotidien : organisation du travail
- Collaboration et relations d'affaires avec les différents partenaires
- Synthèse : organisation et obligations
- Synthèse : gestion et planification

*Pour toutes questions concernant les cours de spécialisation veuillez vous adresser à votre conseiller aux études.*

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>Durée :</b>        | <b>270 heures</b> (à partir de 7 mois ou plus)   |
| <b>Formule :</b>      | <b>En français seulement</b><br>En classe virtuelle combinée avec une présence en classe réelle de jour à notre campus de l'Île-des-Soeurs |
| <b>Horaire :</b>      | Deux matinées par semaine en classe virtuelle de 8 h 30 à 12 h 30 <b>ET</b> deux semaines intensives en classe (Île-des-Soeurs)            |
| <b>Nos services :</b> | Accès au portail étudiant Omnivox  |

### 3 CAMPUS POUR MIEUX VOUS SERVIR

-  Campus de l'Île-des-Soeurs  
**600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8**
-  Campus de Laval  
**3224, avenue Jean-Béraud, bureau 208, Laval (Québec) H7T 2S4**
-  Campus de Brossard  
**6300, avenue Auteuil, bureau 527, Brossard (Québec) J4Z 3P2**

### CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admissibles à ce programme les candidats qui détiennent un permis valide de l'OACIQ **ET** qui ont exercé en courtage immobilier pour une agence pendant au moins trois (3) ans sur une période de cinq (5) ans.

**Pour les étudiants ne satisfaisant pas à ces conditions particulières,** veuillez vous adresser à votre conseiller aux études afin d'obtenir de plus amples informations.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Il faut fournir les documents suivants par courriel ou en personne :

**Une copie du permis de l'OACIQ valide.**

**Une preuve de scolarité :** nous acceptons les diplômes d'études secondaires (ou plus élevé) ou d'études en immobilier, ou les relevés de notes.

**Une preuve d'identité,** seulement l'un des documents suivants est accepté selon le cas :

- le certificat de naissance (grand format) émis par une province canadienne;
- la carte de citoyenneté (pour les personnes naturalisées);
- le certificat de commémoration de citoyenneté canadienne délivré par Citoyenneté et Immigration Canada;
- la fiche relative au droit d'établissement [IMM 1000] ou la confirmation de résidence permanente [IMM 5292 ou IMM 5688];
- la carte de résidence permanente;
- le visa de travail (pour les résidents temporaires en attente de la procédure d'immigration) et/ou un certificat de sélection du Québec (CSQ).

**Le contrat de services éducatifs ET la demande d'admission complétés :** si vous ne les avez pas reçus par courriel ou en personne, vous pouvez compléter une demande d'information sur notre site web en précisant la classe et le programme **OU** envoyer votre demande par courriel à [demande.admission@collegeimmobilier.com](mailto:demande.admission@collegeimmobilier.com).

Veuillez noter que **seulement les copies** des documents sont requises.